

## Cv. Résumé.

Le Professeur Yadh Ben Achour est né le 1er Juin 1945 à la Marsa. Il a poursuivi des études de droit entre 1964 et 1969 à Tunis, puis à Paris. En 1974, il obtient son doctorat d'Etat en droit public sous la direction du professeur Georges Burdeau. Depuis, il a poursuivi une carrière universitaire et a occupé, entre 1993 et 1999, le poste de Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques à l'Université de Carthage. Durant sa carrière universitaire, il s'est spécialisé en droit public interne et international et dans la théorie politique islamique. Désigné en 1988 comme membre du Conseil Constitutionnel Tunisien, il en démissionne en 1992 pour protester contre la tentative des autorités de liquider la Ligue tunisienne des droits de l'homme, par l'intermédiaire d'une réforme de la loi sur les associations. Après la Révolution, il est désigné président de *La Haute Instance de réalisation des objectifs de la révolution*, dont la mission essentielle consistait à libéraliser le système politique et préparer les élections de l'Assemblée nationale constituante. Il est actuellement membre de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts. Il est membre du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies.

Docteur *honoris causa* de l'université Laurentienne, Canada, 6 novembre 2004.

Docteur *honoris causa*, Université de Genève, 2017.

Docteur *honoris causa*, université d'Aix-Marseille. 2018.

Titulaire de la Chaire Averroès, Institut Méditerranéen d'Etudes et de Recherches Avancées IMERA, sept. 2018-juillet 2019.

Titulaire du Prix International de la démocratie, « Fondation Internationaler Demokratie Preis », Bonn, septembre 2012.

Chevalier de l'ordre de la République, juillet 1990.

Commandeur de l'ordre de la République, novembre 2011.

Titulaire du mérite éducatif, juillet 1991.

Titulaire du Mérite National, septembre 2018.

## **Bibliographie sélective.**

### **Ouvrages publiés.**

- 1) *L'État nouveau et la philosophie politique et juridique occidentale*, Tunis, C.E.R.P., préface de Georges Burdeau, Bibliothèque de Droit et de Sciences Politiques et Economiques, Tunis, 1980.
- 2) *Droit administratif*, Tunis, C.N.U.D.S.T., Publications Scientifiques Tunisiennes, Série droit public, n° 1, Tunis, 1980. Deuxième édition : Tunis, C.P.U., Tunis, 2000. 3<sup>ème</sup> édition, CPU, Tunis, 2010.
- 3) *Politique, religion et droit dans le monde arabe*, Tunis, CERES production, 1992. Trad. italienne par Orsetta Giolo, *La tentazione democratica*, Ombre Corte, Verona, 2010.
- 4) *Normes, foi, et loi*, Tunis, CERES production, Tunis, 1993.
- 5) *Contentieux administratif*, Tunis, CERES production, 1995, en langue arabe, 2<sup>ème</sup> édition : 1998, 3<sup>ème</sup> édition : 2006.
- 6) *Souveraineté étatique et protection internationale des minorités*, Cours à l'Académie de droit international, août 1994, R.C.A.D.I., 1994, Martinus Nijhoff Publishers, La Haye.
- 7) *Conscience et droit : l'Esprit civique et les droits modernes*, Beyrouth, Casablanca, Ed. Centre culturel arabe, 1998, en langue arabe.
- 8) *Le rôle des civilisations dans le système international. Droit et relations internationales*, Bruxelles, Bruylant, 2003.
- 9) *La Cour européenne des droits de l'Homme et la liberté de religion*, Paris, Pedone, 2005.

- 10) *Introduction générale au droit*, C.P.U., Tunis, 2005.
- 11) *Aux Fondements de l'orthodoxie sunnite*, PUF, Paris, 2008.  
CERES éditions, Tunis, 2009.
- 12) *La seconde Fatiha, L'Islam et la pensée des droits de l'homme*.  
PUF, Paris, 2011. CERES éditions, Tunis, 2011.
- 13) *Tunisie: une révolution en pays d'islam*, CERES éd., Tunis, 2016.  
2<sup>ème</sup> édition, 2017. Edition remaniée, Labor et Fides, Genève, 2018.
- 14) *Quel islam pour l'Europe ?* (Avec François Dermange), Labor et Fides, Genève, septembre 2017.
- 15) *L'islam et la démocratie. Une révolution intérieure*, Gallimard, Le Débat, 2021.
- 16) *The Islamic Question Before The United Nations HumanRightsCommittee*, Joveneeditore , Napoli, 2021. *La question islamique devant le comité des droits de l'homme des Nations unies*, Pedone, Paris, 2022.
- 17) *La révolution, une espérance*, Leçon inaugurale du collège de France, fayard, Paris, 2022.
- 18) *L'Ethique des révolutions*, Ed. msh, sous presse.

### **Sélection d'articles.**

Une centaine d'articles sur les théories politiques islamiques, les droits de l'Homme, le droit international, le droit constitutionnel, le droit administratif ;

« Structures de la pensée politique islamique classique », *Pouvoirs*, n°12, Paris, 1979, page 15 ;

« Religion, Justice et obéissance au pouvoir dans la pensée politique islamique classique », *Revue tunisienne de droit, Tunis*, 1980, page 77 ;

- « Islam et droit international humanitaire », *Revue Internationale de la Croix Rouge*, Genève, avril mars 1980, page 1 ;
- « Islam perdu, Islam retrouvé », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Aix-en-Provence, 1979, page 65 ;
- « Justice des *Madhalim* et justice administrative moderne », *Revue internationale des sciences administratives*, Bruxelles, 1985, n° 2, page 109 ;
- « La construction historique du fait constitutionnel dans les pays arabes », *Recueil des cours de l'Académie Internationale de droit constitutionnel*, Ed Toubkal Casablanca, 1987, page 175 ;
- « Les droits de l'Homme et le monde arabe », in *La Révolution française et l'Orient*, Mouvement culturel Antélias, Mouvement culturel France, CARISCRIP, Paris, 1989, page 199 ;
- « Démocratie et constitutionnalisme au Maghreb », *Revue maghrébine de droit*, n°1, Tunis, 1990, page 120 ;
- « Les droits de l'Homme : Quels droits ? Quel homme ? » *La Pensée Arabe Contemporaine, (Al fikra larabia lmu'assir)*, n°82/83, Beyrouth, page 61 ; حقوق الإنسان أيّ حقّ أيّ إنسان
- « Le nationalisme arabe sans peur », *Pouvoirs*, n° 57, 1991, Paris, page 85 ;
- « Islam et laïcité. Propos sur la recomposition d'un système de normativité », *Pouvoirs*, n° 62, 1992, Paris, page 15 ;
- « Citoyen de quelle nation ? De quelle langue ? De quelle foi ? », *Intersignes*, 8/9, Paris, 1994, page 9 ;
- « Violence et politique en Islam », *Lignes*, Paris, mai 1995, n° 25, page 159 ;
- « La théorie constitutionnelle dans la tradition sunnite », *Recueil des cours de l'Académie internationale de droit constitutionnelle*, dixième session, 1994, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 1994, p. 89 ;
- « Nature, raison et révélation dans la philosophie du droit des auteurs sunnites », XVIIème Congrès mondial de l'Association internationale de philosophie du droit, Session plénière, *Revue européenne de droit, de philosophie et informatique*, 1995, 2, page 52 ; الطبيعة، العقل و التنزيل في فلسفة القانون عند علماء أهل السنة.
- « Les implications politiques du problème linguistique au Maghreb », *La Pensée*, Paris, 1995, page 95 ;

« Politique et religion en Tunisie », *Revue de l'Académie des sciences morales et politiques*, Paris, janvier 1995, page 1 ;

« Les droits de l'Homme entre universalité et spécificités culturelles et religieuses », Réseau droits fondamentaux, AUPELF-UREF, textes recueillis et présentés par Henri Pallard et Stamatios Tzitzis, L'Harmattan, Horizons du droit, 1997, page 81 ;

« La mondialisation et les grandes peurs du XXème siècle », *Mélanges Boutros Boutros-Ghali*, Bruylant 1998, page 926 ;

« Etat de droit et droits fondamentaux : de la théorie à la pratique. Réflexions sur l'esprit de justice », *Actes des deuxièmes journées scientifiques du réseau droits fondamentaux de l'Agence universitaire de la francophonie*, Québec 29 septembre-2 octobre 1999, éditions Bruylant, 2000, page 189 ;

« The order of truth and the order of society », in *Experiments with truth, Documenta 11-Platform 2*. 2001. Kassel. Germany;

Article « Tunisia », in *Legal system of the world, A political, social, and cultural Encyclopedia*, Herbert M. Kritzer editor, ABC-Clio, 2002, Volume IV, page 1651;

« La loi et la volonté », in *Droit et participation politique*, dir. Ali Benmakhlouf, Ed. Le Fennec, coll. Débats philosophiques, Casablanca, nov. 2002 ;

« Islam et droits de l'Homme », in J. Ferrand et H. Petit, (Eds), *L'odyssée des droits de l'Homme*, Vol. I, *Fondation et naissance des droits de l'Homme*, L'Harmattan, Coll. Librairie des Humanités, 2003, page 113 ;

« L'articulation du droit musulman et du droit étatique dans le monde arabe actuel », in *Lectures contemporaines du droit islamique. Europe et monde arabe*, dir. Frank Frégosi, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, page 101 ;

« La civilisation islamique et le droit international », *Revue Générale de Droit international public*, janv. mars, 2006, n°1, page 19 ;

« Le Livre, la Balance et le Glaive. La symbolique du droit et de la politique dans le Coran », in Université Saint-Joseph, CEDROMA, société de législation comparée, *Actes du colloque sur Les droits fondamentaux. Inventaire et théorie générale*, Bruylant, 2005, page 261 ;

« Le statut des femmes au Maghreb entre modernité et tradition », *Mémoire et Horizon*, Revue de l'Association *Femmes des deux rives*, n° 4, novembre 2005, page 2 ;

« L'internationalisation du droit constitutionnel », *Recueil des cours de l'Académie internationale de droit constitutionnel*, volume XVI, 2007, page 7 ;

« L'Islam et le Cour européenne des droits de l'homme », *Revue générale de droit international public*, avril-juin, 2007, n° 2, page 397 ;

« Existe-t-il une culture juridique francophone ? Regard du Maghreb », in *Existe-il une culture juridique francophone ?* Conférence internationale des facultés de droit ayant en commun l'usage du français, Presse de l'université des sciences sociales de Toulouse, dir. Henri Roussillon, 2007, page 137 ;

« Droits du croyant et droits de l'Homme : un point de vue islamique », *Islamochristiana*, Rome, n° 34, 2008, page 11 ;

« Les droits de l'Homme et leurs contraires », *Revue Aspects*, Numéro hors-série, 2008, page 113 ;

« Les élections sont-elles une condition de la démocratie ? », in « Démocratie, élections et culture. De la théorie à la pratique », sous la direction de Hussain Abouchi et Henri Pallard, Université Cadi Ayyad, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Marrakech. Collections de la faculté. Série colloques et séminaires. Numéro 30. Marrakech, 2010 ;

« L'Etat de droit entre le modèle volontariste et le modèle procédural, Mélanges Hassan OuazzaniChahdi, in « Droit et mutations sociales et politiques au Maroc et au Maghreb », éditions Publisud, 2012, page 235 ;  
دولة القانون بين المنوال الإرادي والمنوال الإجرائي

"المشهد السياسي في تونس. ربط حاضره بماضيه"، معهد الدفاع الوطني، الدورة التاسعة والعشرين، تونس، الثلاثاء 7 فيفري 2012. مجلة قضايا إستراتيجية، 2012، عدد 5، تونس، ص 5

« La Tunisie de Joseph, La construction des faits et de leurs preuves en sciences sociales », *Mélanges KalthoumMeziou*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2013, page 91 ;

« La transition démocratique en Tunisie » in, *AnasaHukukuDergisi*, *Revue de droit constitutionnel*, Istanbul, 2012, vol.2, page 27 ;

« Au service du droit démocratique et du droit constitutionnel international. Une Cour constitutionnelle internationale », *Revue du*

*Droit Public et de la Science Politique en France et à l'étranger*, Paris, 2014, n°2, page 419 ;

"The Historical compromise between *Civil State* and religion in post-revolutionary arab neo-constitutionalism", in Alessandro Ferrari and James Toronto (Ed), *Religions and constitutional transitions in the muslimmediterranean*, ICLARS series on Law and Religion, Routledge, London, New-York, 2016, page 26;

«Cour constitutionnelle internationale, droits de l'homme et constitutionnalité internationale », in *Le système de protection des droits de l'homme des Nations unies. Présent et avenir*, sous la direction de Olivier de Frouville, éditions Pedone, Paris, 2018 ;

« L'Islam, la norme démocratique et le radicalisme religieux », in *L'islam au pluriel, Foi, pensée et société*, Sous la direction de Ali Mostfa et Michel Younès, L'Harmattan, 2018. **كونية التاموس الديمقراطي**  
**تجاه التطرف الديني**

« La formation historique du droit constitutionnel international », mélanges Dominique Rousseau, LGDJ, Paris, 2020.

الخاصة و العامة في خطاب الارتودكسيّة السنّيّة، الأعمال المهداة للعميد فاضل موسى